

REGLEMENT DES ETUDES ET DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

DU « Technicien.ne de Process Brassicole » 2024-2025

Art. 1 – Intitulé du diplôme

Le Diplôme d'Université (DU) « Technicien.ne de Process Brassicole » est un diplôme d'Avignon Université sous la responsabilité du Directeur de l'IUT d'Avignon.

Art. 2 – Objectif

Le DU de Technicien.ne de Process Brassicole permet à l'étudiant d'acquérir une formation brassicole théorique et pratique en milieu universitaire et professionnel. Le DU est composé d'Unités d'Enseignements « UE » conformément à la maquette en vigueur.

Art. 3 – Conditions d'inscription

L'étudiant doit avoir le niveau Baccalauréat. La sélection des candidatures se fait sur *Curriculum vitae*, lettre de motivation et éventuellement entretien téléphonique.

Art. 4– Conditions d'obtention

Le contrôle des connaissances est assuré pour chaque matière de la maquette. Chaque matière est évaluée par un écrit noté sur 20 et coefficienté, conformément à la maquette pédagogique en vigueur.

Est déclaré admis au Diplôme d'Université de Technicien.ne de Process Brassicole, le candidat ayant obtenu pour chaque Unité d'Enseignement (UE) une note moyenne pondérée au moins égale à 10/20.

Des mentions sont attribuées au diplôme (en notant M la moyenne générale pondérée) sous les conditions suivantes :

$10 \leq M < 12$: Passable

$12 \leq M < 14$: Assez Bien

$14 \leq M < 16$: Bien

$16 \leq M$: Très Bien

Art. 5 – Modalités de contrôle

- Pour chaque matière, le contrôle des connaissances est effectué par écrit, directement à la suite de l'enseignement ou en fin de formation et sous la responsabilité de l'enseignant de la matière.

- Présence aux épreuves :
Toute absence injustifiée à une épreuve de contrôle est sanctionnée par la note 0/20. En cas d'absence justifiée, une épreuve de rattrapage est organisée sous la responsabilité du responsable de la formation.

- Procédure relative aux résultats :
Le jury d'attribution est désigné par le Président de l'Université d'AVIGNON sur proposition du Directeur de l'IUT. Il est présidé par le Directeur de l'IUT. Il est composé d'enseignants et éventuellement de personnalités extérieures (professionnels).

- Sur sa demande, un étudiant doit pouvoir consulter sa copie en présence de l'enseignant qui l'a corrigée ou, à défaut, en présence du responsable pédagogique de la formation.

Inscription

Le dossier d'inscription du DU de Technicien.ne de Process Brassicole est à constituer auprès du service de la scolarité de l'IUT d'Avignon.

Responsable DU : Michel JOBIN : michel.jobin@univ-avignon.fr

Secrétaire : Isabelle DAVILA : isabelle.davila@univ-avignon.fr